

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27473**

Intitulé

MC4 : Mention complémentaire Technicien (ne) en tuyauterie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : 3e CPC Métallurgie	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254 Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) tuyauteur(se) réalise des travaux de fabrication, d'installation, de modification et de maintenance des réseaux de tuyauteries. Les réseaux de tuyauteries réalisés véhiculent des fluides (liquides, gazeux, ...) à des températures et à des pressions plus ou moins élevées en fonction des conditions de service demandées.

Les activités du (de la) titulaire de la mention complémentaire « technicien(ne) en tuyauterie » sont les suivantes :

- préparation de l'intervention ;
- préfabrication des sous-ensembles isométriques en atelier ;
- réalisation, montage sur site et gestion du chantier dans le respect des règles de prévention liées aux risques professionnels et environnementaux.

Sa culture technique et ses connaissances technologiques doivent lui permettre :

- d'accéder à la compréhension globale des processus de fabrication ;
- de mettre en œuvre les procédés de préfabrication et de fabrication de tuyauterie ;
- d'appliquer les règles de prévention des risques professionnels et de mettre en œuvre les équipements de protection collective et/ou individuelle appropriés ;
- d'analyser une situation, de poser un problème lié à son périmètre opérationnel ;
- de rendre compte à sa hiérarchie ;
- de s'intégrer dans une équipe ;
- d'appréhender les contraintes économiques ;
- de comprendre les contraintes de qualité et de productivité de l'entreprise.

Plus généralement, les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le (la) titulaire du diplôme intervient en fabrication à l'atelier et/ou sur chantier en France et/ou à l'international. Il (elle) réalise des travaux de fabrication, d'installation, de modification et de maintenance des réseaux de tuyauterie entrant dans la constitution de sites industriels en service ou à l'arrêt.

Tuyauteur industriel, technicien(ne) en tuyauterie

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2914 : Réalisation et montage en tuyauterie

H2902 : Chaudronnerie - tôlerie

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Analyse et exploitation des données préparatoires à une intervention
- Préfabrication et contrôle de tout ou partie d'une ligne de tuyauterie
- Réalisation, montage et gestion du chantier effectués en milieu professionnel

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27473 - U1 : Analyse et exploitation des données préparatoires à une intervention	Décoder et interpréter les documents Analyser et déterminer les données opératoires

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27473 - U2 : Préfabrication et contrôle de tout ou partie d'une ligne de tuyauterie	Réaliser tout ou partie d'une ligne de tuyauterie en préfabrication Contrôler la qualité et la conformité de tout ou partie d'une ligne de tuyauterie
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27473 - U3 : Réalisation, montage et gestion du chantier effectués en milieu professionnel	Communiquer par écrit et oralement y compris en langue anglaise Effectuer le montage et/ou le démontage de tout ou partie d'une ligne de tuyauterie Réaliser tout ou partie d'une ligne de tuyauterie sur site Respecter les procédures liées à la sécurité et au respect de l'environnement

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un inspecteur général de l'éducation nationale ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ou par un inspecteur de l'éducation nationale. Le jury est composé à parité : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - de membres de la profession correspondant au champ du diplôme choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-139 à D 337-160 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 12 janvier 2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

[éduscol](#)

[ONISEP](#)

[Légifrance](#)

[éduscol](#)

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :